





Les chiffres clés de la VAE en Normandie 2023

Les données présentées dans ce document sont issues de l'outil de consolidation du Carif-Oref de Normandie. Cet outil est alimenté par les Points relais conseil (PRC) et les organismes certificateurs normands. Il permet une observation large et partagée du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) en Normandie via ses trois grandes étapes que sont l'entretien conseil en PRC, la recevabilité et le passage en jury.



2023: AUGMENTATION GLOBALE DES CHIFFRES DE LA VAE

En 2023, le nombre d'entretiens en PRC à l'instar du nombre de dossiers de recevabilité déposés et du nombre de passages en jury connaissent une augmentation. Cette hausse globale peut s'expliquer, en partie, par le lancement de la version Bêta de « France VAE » plateforme qui permet aux candidats de se renseigner, d'être accompagné et d'effectuer toutes leurs démarches. En effet, depuis le mois de juillet 2023, plus de 50 acteurs institutionnels de la VAE parmi lesquels les Régions, les certificateurs, les branches professionnelles et France Travail sont rassemblés pour permettre aux actifs de faire reconnaître leurs compétences sur près de 200 certifications dans six secteurs prioritaires : la santé, le sanitaire et le social, la grande distribution, la métallurgie et le sport.

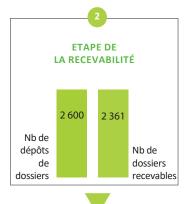
La loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi, fait évoluer les dispositions relatives à la validation de l'expérience professionnelle (VAE) selon trois axes :

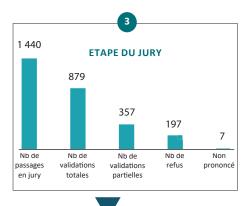
- Simplification de la procédure relative à la VAE : faciliter l'étape de recevabilité, raccourcir les parcours et harmoniser les règles de financements, afin de renforcer l'attractivité de la VAE auprès des candidats et atteindre 100 000 parcours d'ici la fin du quinquennat.
- Sécurisation des parcours afin de multiplier les réussites. La loi individualise et renforce l'accompagnement des candidats, donne la possibilité de réaliser des compléments de formation en cours de parcours et de bénéficier d'une durée d'absence plus longue pour préparer les sessions devant le jury.
- Modernisation du dispositif: un service public national sous forme de plateforme numérique est créé. Il concentre l'information pour l'usager et organise les différentes étapes du parcours de la VAE.

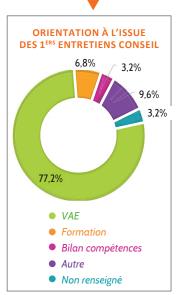
Source: travail-emploi.gouv.fr

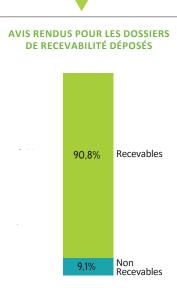
Figure 1 : Effectifs normands à chaque étape du parcours VAE en 2023

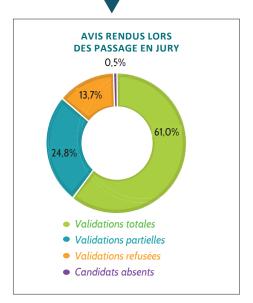














Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2024

LES ENTRETIENS DANS LES PRC NORMANDS EN HAUSSE DE 10.3 % EN 2023

Le passage par un PRC permet aux candidats à la VAE d'être conseillés sur le bien-fondé de leur démarche, orientés vers une ou plusieurs certification(s) via la VAE ou être dirigés vers un autre dispositif. Outre le premier entretien conseil, des entretiens de suivi ou de suivi particulier sont proposés.

Les premiers entretiens conseil et les entretiens de suivi particulier en augmentation

Tous types d'entretiens conseil confondus, 3 612 entretiens ont été dispensés dans les PRC normands, soit 10,3 % de plus qu'en 2022. La hausse générale observée concerne les premiers entretiens conseil au nombre de 2 529 en 2023 contre 2 265 en 2022 (+ 11,7 %) et les entretiens de suivi particulier qui passent de 257 entretiens en 2022 à 345 en 2023 (+ 34,2 %). Les entretiens de suivi voient leur nombre légèrement baisser passant ainsi de 752 entretiens de suivi en 2022 à 738 en 2023, soit une diminution de 1,9 %.

Les conseillers PRC proposent un suivi spécifique aux personnes dans des situations sociales particulières, parce que l'écrit ou les différentes démarches administratives paraissent compliqués. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé tout au long de la démarche VAE, afin de lever les difficultés qui peuvent être rencontrées.

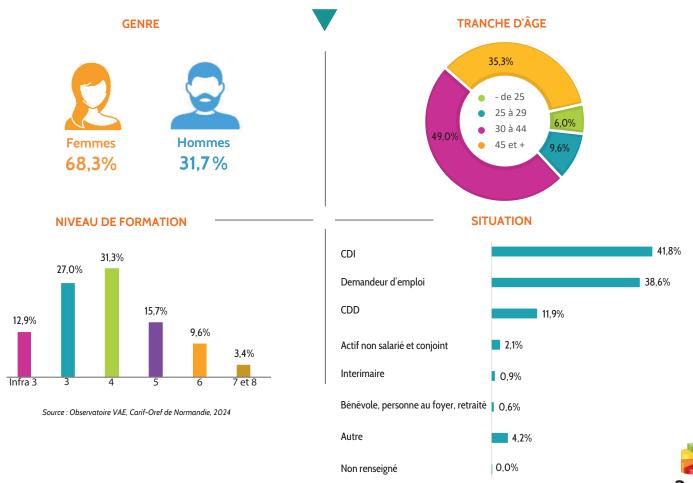
La valorisation de l'expérience de ces publics fragiles est d'autant plus complexe qu'elle peut être morce-lée et acquise dans différents environnements, voire à l'étranger. Les candidats peuvent bénéficier de plusieurs rendez-vous pour faire aboutir leur démarche de VAE. Cet accompagnement est différent de l'accompagnement méthodologique réalisé par les organismes accompagnateurs qui se concentrent sur la réalisation du dossier et la préparation au jury.

77,2 % des candidats dirigés vers une solution de VAE

Les conseillers PRC sont amenés à formuler plusieurs préconisations pour une même personne à l'issue de l'entretien conseil. 54,8 % des personnes reçues en 2023 ont été dirigées vers une solution de VAE, c'est moins qu'en 2022 (59,3 %). 22,3 % ont été orientées vers de la VAE combinée avec une formation complémentaire.

Au regard de leur expérience, 26,3 % des personnes sont orientées vers un diplôme de l'Education nationale, 15,5 % vers un diplôme d'Etat du sanitaire et social, 14,8 % vers un diplôme de l'Enseignement supérieur et 11,2 % vers un titre professionnel du ministère du Travail. Cette répartition est constante d'une année à l'autre.

Figure 2 : Profils des personnes accueillies en 1er entretien conseil dans les PRC normands en 2023



Les femmes et les jeunes davantage représentés en entretien

Au cours des entretiens, les femmes (68,3 %) sont plus représentées que les hommes (31,7 %) et leur part progresse (66,4 % en 2022).

Les personnes âgées de moins de 25 ans (6 %) se sont davantage rendues en PRC. Elles étaient 124 en 2022 contre 152 en 2023 soit une augmentation de 22,6 %. Les autres tranches d'âge restent similaires aux années précédentes, 49 % des candidats ont entre 30 et 44 ans et 35,3 % sont âgés de plus de 45 ans.

71,2 % des personnes ont un niveau bac ou infra bac. Près d'un tiers des personnes (28,8 %) dispose d'un niveau supérieur au baccalauréat.

56,7 % des candidats ont une activité professionnelle (CDI, CDD, intérim, actif non salarié et conjoint) contre 58,6 % en 2022, soit 1,9 point de moins. Les demandeurs d'emploi représentent 38,6 % des personnes reçues en PRC soit 1 point de plus qu'en 2022.

Plus de candidats potentiels informés sur la VAE malgré une baisse du nombre de rencontres

Les conseillers PRC ontanimé 121 réunions d'information collectives sur la VAE en 2023 (3,2 % de moins qu'en 2022), touchant ainsi 1 271 personnes (20,7 % de plus qu'en 2022). 174 réunions partenariales (avec France Travail, des entreprises...) qui visent à présenter le dispositif VAE de manière adaptée, ont également été mises en place, soit une baisse de 35,8 % par rapport à 2022.

HAUSSE DE 8,4 % DU NOMBRE DE DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DEPOSÉS

Les personnes commencent leur parcours VAE par l'étape de la recevabilité. Elles doivent renseigner le ou les dossier(s) de demande de recevabilité. Une fois complété, le dossier est remis à l'organisme certificateur sélectionné par le candidat. Chaque organisme vérifie l'éligibilité de la demande au vu de l'expérience décrite.

2 600 dossiers de recevabilité étudiés par les certificateurs normands

2 600 parcours VAE ont été engagés auprès des certificateurs normands contre 2 398 en 2022 (soit 8,4 % de plus qu'en 2022).

72,7 % des dossiers de recevabilité sont déposés par des femmes contre 27,3 % remis par des hommes.

Le Dava Normandie enregistre 1 283 dossiers contre 1435 en 2022 (soit 10,6 % de moins par rapport à 2022). La DREETS (certifications du « Social et paramédical ») compte 831 candidats à la recevabilité contre 456 en 2022 (soit 82,2 % de plus). Les DREETS et DEETS inscrivent 157 dossiers concernant les certifications délivrées par le ministère du Travail contre 115 en 2022 (soit une augmentation de 36,5 %).

Titre du diplôme	Niveau de diplôme européen		
Aucun diplôme	Infra 3		
CAP, BEP	3		
Baccalauréat	4		
DEUG, BTS, DUT, DEUST	5		
Licence, licence professionnelle, BUT	6		
Maîtrise, Master 1	6		
Master 2, DEA, DESS, Diplôme d'ingénieur	7		
Doctorat, habilitation à diriger des recherches	8		

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2024

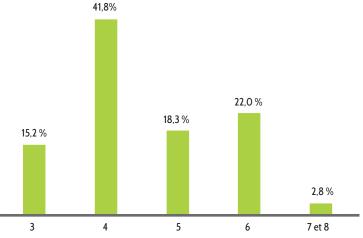
La Drajes (Jeunesse et sports) voit le nombre de dossiers déposés augmenter de 22,9 % avec 86 dossiers en 2023 contre 70 en 2022. L'université de Caen Normandie constate une hausse de 200 % des demandes de recevabilité passant ainsi de 25 dossiers déposés en 2022 à 75 en 2023.

Le taux de recevabilité est élevé et en très légère baisse : il atteint 90,8 % contre 93 % en 2022. Pour la plupart des certificateurs, les taux de recevabilité se situent entre 80 % et 100 % (voir tableau 3 page 8), hormis pour l'université de Caen Normandie avec 76 % et la Dirm-Memn (Direction inter-régionale de la Mer-Manche Est - Mer du Nord) avec 76,9 %.

Les certifications de niveau 4 davantage ciblées en 2023

41,8 % des candidats se positionnent sur des formations de niveau 4 contre 22,1 % en 2022 (105,1 % de plus des effectifs). Les candidats sont ensuite 22 % à cibler des certifications de niveau 6, soit une baisse de 5,6 %. Ils sont suivis par les candidats qui prétendent à des certifications de niveau 5, en diminution de 21,6 % (18,3 % contre 25,3 % en 2022).

GRAPHIQUE 1 :
DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DEPOSÉS EN 2023, EN
NORMANDIE, SELON LE NIVEAU
DE LA CERTIFICATION VISÉE



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2024



Plus de la moitié des certifications ciblées appartiennent à la famille professionnelle (FAP) de la santé, action sociale, culturelle et sportive

La FAP (Famille professionnelle) Santé, action sociale, culturelle et sportive regroupe 56,6 % (contre 46,1 % en 2022) des demandes de recevabilité en 2023 et se hisse loin devant les autres familles professionnelles. Les certifications de la FAP Services aux particuliers et aux collectivités arrivent au deuxième rang avec 9 % des demandes. Viennent ensuite les certifications relatives au Commerce et à la Gestion, administration des entreprises (respectivement 7,6 % et 7 %). 94 % des candidats à la recevabilité sont regroupés dans les 10 premières FAP.

TABLEAU 1 : DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DEPOSÉS EN 2023 SELON LA FAP EN NORMANDIE

FAP (Familles professionnelles)	Part (%)
Santé, action sociale, culturelle et sportive	56,6
Services aux particuliers et aux collectivités	9,0
Commerce	7,6
Gestion, administration des entreprises	7,0
Transports, logistique et tourisme	3,0
Maintenance	2,8
Bâtiment, travaux publics	2,2
Hôtellerie, restauration, alimentation	2,1
Administration publique, professions juridiques, armée et police	1,8
Industries de process	1,7
Total	94,0

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2024

Au total, 339 certifications différentes ont été visées par les candidats à la VAE en 2023. 46 % des certifications concernent un seul candidat (correspondant à 6 % du total de candidats).

Le Diplôme d'Aide-soignant arrive en tête des certifications les plus demandées en 2023 : 366 dépôts de dossiers de recevabilité, soit 14,1 % de l'ensemble des demandes de recevabilité, (175 dossiers de plus par rapport à l'année 2022). Le Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé est positionné au deuxième rang, avec 255 dossiers déposés, soit 9,8 % de l'ensemble des demandes (15 dossiers de moins par rapport à l'année précédente). Le Diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur arrive juste après avec 195 dossiers, soit 7,5 % de l'ensemble des demandes (18 dossiers de plus par rapport à 2022). Le Diplôme d'Etat Accompagnement éducatif et social se positionne à la quatrième place avec 163 dépôts de dossiers (26 dossiers de moins par rapport à l'année précédente) suivi par le Diplôme d'Auxiliaire de puériculture avec 148 dossiers remis (86 dossiers de plus par rapport à 2022). Les dix premières certifications rassemblent 54,5 % des candidats.

TABLEAU 2 : DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DEPOSÉS EN 2023, EN NORMANDIE, POUR LES DIX CERTIFICATIONS LES PLUS DEMANDÉES

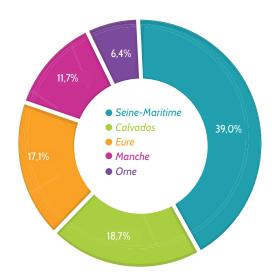
Certifications	Effectif	Part (%)
Aide-soignant (Diplôme d'Etat)	366	14,1
Educateur spécialisé (Diplôme d'Etat)	255	9,8
Moniteur-Educateur (Diplôme d'Etat ex Cafme)	195	7,5
Accompagnant éducatif et social (Diplôme d'Etat)	163	6,3
Auxiliaire de puériculture (Diplôme d'Etat)	148	5,7
Educateur de jeunes enfants (Diplôme d'Etat)	74	2,8
Management commercial opérationnel (BTS)	66	2,5
Accompagnant éducatif petite enfance (CAP)	65	2,5
Conseiller en économie sociale familiale (Diplôme d'Etat)	43	
Coiffure (Diplôme d'Etat)	41	1,6
Total 10 premières certifications demandées	1 416	54,5

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2024

Les candidats seinomarins toujours majoritaires

92,9 %, des candidats résident en Normandie. 7,1 % sont domiciliés dans une autre région. Les candidats seinomarins sont les plus nombreux, avec 39 % des dossiers déposés. Le Calvados arrive à la deuxième place (18,7 %), avant l'Eure (17,1 %), la Manche (11,7 %) et l'Orne (6,4 %).

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DEPOSÉS EN 2023, EN NORMANDIE, SELON LE DEPARTEMENT DE RESIDENCE DES CANDIDATS



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2024



HAUSSE DE 11,5 % DES PASSAGES EN JURY EN 2023

Le passage devant le jury est la dernière étape du parcours VAE. Il permet aux candidats de valider leur certification totalement, partiellement, ou de se la voir refuser si le jury estime qu'ils n'ont pas acquis les connaissances nécessaires pour obtenir la certification demandée. Dans le cas d'une validation partielle ou d'un refus, les candidats ont la possibilité d'entreprendre un parcours complémentaire qui leur permettra de se présenter à nouveau devant le jury.

En 2023, les certificateurs normands ont organisé 1 440 jurys contre 1 293 en 2022

Le Dava et la Drajes connaissent une hausse du nombre de jurys, soit 3,5 % de plus pour le premier avec 765 jurys contre 739 en 2022 et 68 % de plus pour le second passant de 50 jurys en 2022 à 84 en 2023. Dans une moindre mesure (petits effectifs), le Cnam et l'université de Caen voient également le nombre de jurys augmenter avec, pour le premier, 30 jurys en 2023 contre 26 en 2022 et pour le second, 23 jurys en 2023 contre 4 l'année précédente.

A l'inverse, la DREETS (Social et paramédical) enregistre une légère baisse de 2,4 % avec 319 jurys contre 327 l'année précédente. Même phénomène constaté pour les Dreets-Deets qui passent de 62 jurys organisés en 2022 à 45 en 2023 ainsi que la Draaf qui voit le nombre de jurys passer de 26 en 2022 à 13 en 2023 (voir tableau 3 page 8).

La part des validations refusées en hausse

61 % des candidats ont obtenu une validation totale. Les personnes ayant obtenu une validation partielle sont 24,8 % et la part des refus est de 13,7 %, soit une hausse des refus de 28,8 % par rapport à 2022.



Si la moyenne du taux de validation a du sens, le calcul du taux de validation totale au niveau de chaque certification est à prendre avec précautions, compte tenu des volumes de candidats positionnés sur chaque certification. Seulement deux certifications ont permis à plus de 100 candidats de passer devant un jury. Il s'agit du Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé (164 candidats) et du Diplôme d'Aide-soignant (160 candidats).

Les femmes (67,4 %) sont plus nombreuses à se présenter en jury que les hommes (32,6 %). Les hommes obtiennent un peu plus fréquemment que les femmes une validation totale : 65 %, contre 59,1 % pour ces dernières. La part des validations partielles est un peu plus élevée chez les femmes (25,7 % contre 22,8 % pour les hommes), tout comme la part des validations refusées (14,7 % contre 11,5 % pour les hommes).

49,4 % des candidats qui présentent une certification de la FAP Santé, action sociale, culturelle et sportive obtiennent une validation totale et 31,4 % une validation partielle et 19,1 % un refus de validation.

Les taux de validation totale sont plus favorables dans les FAP Hôtellerie, restauration, alimentation (91,9 %), Transports, logistique et tourisme (89,4 %) et Commerce (84,6 %) qui présentent en outre plus de 20 candidats. 94 % des candidats qui passent en jury sont regroupés dans les 10 premières FAP.

TABLEAU 3 : PASSAGE EN JURY PAR FAP EN 2023

FAP (Familles professionnelles)	Part % Validation totale	Part % Validation partielle	Part % Validation refusée	Part % d'absent	Part % ensemble
Santé, action sociale, culturelle et sportive	49,4	31,4	19,1	0,0	50,1
Services aux particuliers et aux collectivités	74,5	17,2	6,9	1,4	10,1
Commerce	84,6	4,3	10,3	0,9	8,1
Enseignement, formation	49,5	43,4	7,1	0,0	6,9
Gestion, administration des entreprises	66,7	23,0	8,0	2,3	6,0
Transports, logistique et tourisme	89,4	4,3	4,3	2,1	3,3
Maintenance	79,5	9,1	11,4	0,0	3,1
Hôtellerie, restauration, alimentation	91,9	5,4	2,7	0,0	2,6
Industries de process	73,3	3,3	20,0	3,3	2,1
Administration publique, professions juridiques, armée et police	60,0	28,0	12,0	0,0	1,7
Total	60,5	24,8	14,1	0,5	94,0





Le tableau ci-après synthétise les résultats de la recevabilité et du jury pour chacun des certificateurs : il ne saurait faire l'objet d'une comparaison de « performances » compte tenu des pratiques inhérentes à chaque certificateur et des exigences spécifiques au référentiel de compétences, au niveau de la certification visée et au jury.

TABLEAU 4 : LES CHIFFRES DE LA VAE PAR CERTIFICATEUR EN 2023

	Etape de la recevabilité			Etape du jury				
Certificateurs	Nombre de dossiers de recevabilité déposés	Nombre de dossiers recevables	Taux de recevabilité (%)	Nombre de passages en jury	Taux de validation totale (%)	Taux de validation partielle (%)	Taux de refus (%)	Taux de candidat absent (%)
Dava (ministère de l'Éducation nationale)	1 283	1 183	92,2	765	68,8	19,5	11,5	0,3
DREETS (Social et paramédical)	831	734	88,3	319	42,6	36,4	21,0	0,0
DREETS et DEETS (ministère du Travail)	157	157	100,0	45	77,8	2,2	8,9	11,1
DRAJES (Jeunesse et sports)	86	83	96,,5	84	44,0	21,4	34,5	0,0
Université Caen Normandie	75	57	76,0	23	82,6	17,4	0,0	0,0
Cnam	28	23	82,1	30	63,3	36,7	0,0	0,0
Université Rouen Normandie	28	24	85,7	15	80,0	20,0	0,0	0,0
Draaf (Agriculture)	27	25	92,6	13	69,2	15,4	15,4	0,0
Ecole des Fourriers (ministère des Armées)	27	26	96,3	7	28,6	71,4	0,0	0,0
Dirm-Memm* (ministère de la Transition écologique)	26	20	76,9	6	33,3	66,7	0,0	0,0
Université Le Havre Normandie	24	21	87,5	17	94,1	5,9	0,0	0,0
Grandes écoles**	6	6	100,0	25	94,1	5,9	0,0	0,0
Réseau des CCI***	2	2	100,0	4	100,0	0,0	0,0	0,0
Cefedem (Professeur de Musique et danse)				87	43,7	48,3	8,0	0,0
Total Normandie	2 600	2 361	90,8	1 440	61,0	24,8	13,7	0,5

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2024

Précisions :

En fonction des années et des organisations spécifiques à chaque certificateur, il arrive que la réception des dossiers de recevabilité ou l'organisation du jury puisse être interrompue, pour un semestre, une année. En 2023, c'est le cas pour le Cefedem (ministère de la Culture).

^{***} La catégorie « Réseau des CCI » regroupe l'Ifa Marcel Sauvage et la CCI de Normandie.



Publication gratuite Reproduction autorisée sous conditions de mentionner la source





^{*}Dirm-Memn: Direction inter-régionale de la Mer - Manche Est - Mer du Nord.

^{**} La catégorie « Grandes écoles » regroupe Néoma Rouen Business School, le Cesi de Rouen ainsi que l'Ecole de Management de Normandie.



















Unicité, Bat A

10 Rue Alfred Kastler 14000 CAEN

Atrium 115 boulevard de l'Europe, BP 1152 76176 ROUEN Cedex



Tél: 02 31 95 52 00



Email: contact@cariforefnormandie.fr

U2P